

de bills d'intérêt privé qui ont reçu votre approbation et qui avaient pour objet de constituer en corporation des compagnies de chemins de fer et d'autres compagnies industrielles, fournit une nouvelle preuve de la prospérité générale qui règne au Canada.

Le nombre d'immigrants cherchant à s'établir dans les provinces de l'ouest continue toujours d'augmenter, et vu les conditions favorables qui existent dans l'Alberta et la Saskatchewan, les terres vacantes de ces deux provinces s'enlèvent rapidement.

Plusieurs actes de grande utilité publique ont été ajoutés aux lois pendant la session qui touche maintenant à sa fin. Je suis heureux de remarquer parmi ces actes :—

Un acte ayant pour objet de mieux faire observer le dimanche ;

Un acte tendant à restreindre l'usure ;

Un acte tendant à mieux régler la marque des fruits ;

Un acte exigeant que certains articles qui contiennent une certaine proportion d'or et d'argent ne soient pas exposés en vente sans avoir été honnêtement poinçonnés ;

Un acte concernant les immigrants et l'immigration et contenant, entre autres dispositions, celle qui permet aux autorités de renvoyer les sujets peu désirables.

Il est fort à espérer que l'exemple que vous avez donné en adoptant le projet de loi par lequel on demandait à mettre de côté de grandes étendues de terrain pour en faire des réserves forestières, soit suivi par les législatures provinciales ayant juridiction sur le domaine public situé dans leurs limites ; qu'il soit établi un mode de reboisement dans toutes les parties du Canada et que nous puissions conserver ainsi à nos rivières et à nos précieux pouvoirs hydrauliques un volume d'eau uniforme.

Vu le grand nombre d'actes importants adoptés et d'amendements faits aux lois existantes pendant cette session, il a été jugé à propos de retarder la publication des volumes des statuts refondus, afin d'y incorporer la récente législation.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, des subsides que vous avez si libéralement votés.

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Copie de la convention concernant les relations commerciales entre le Japon et le Canada vient d'être reçue. Ce traité vient d'être dûment ratifié et échangé, ce qui donnera des avantages considérables au commerce du Canada avec le Japon.

Je demande maintenant à exprimer l'espoir que, de retour dans vos foyers, vous trouverez des signes que la prochaine récolte va être abondante et va assurer ainsi à tout le Canada une autre année de prospérité.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

*Honorables Messieurs du Sénat :*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce Parlement soit prorogé jusqu'à mardi, le vingt et unième jour d'août prochain pour être tenu en ce lieu, et ce Parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à mardi, le vingt et unième jour d'août prochain.

ROBERT FRANKLIN SUTHERLAND,

*Orateur.*